



BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social: 3, Rue d'Antin, Paris

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 25 Mars 1924

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIES VIELLEMARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS DE FRANCS

Rue de la Glacière, 16

1924



BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. Ed. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
S. DERVILLÉ, *Vice-Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1924

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT.

Directeur Général : M. H. FINALY.
Directeurs } MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
J. REIN, E. OUDOT, L. WIBRATTE et
A. ATTHALIN.
Secrétaire Général : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints } MM. J^h CHOPPIN DE JANVRY, C. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, A. ROUDY, G. RENARD,
E. DE LA LONGUINIÈRE et E. CAUDRELIER.
Chef du Contrôle : MM. A. STOSSKOPF et H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs } MM. P. GRUNEWALD, M. BOYER, E. LAVECH,
J. BÉNARD, A. GOÛIN et G. DACHER.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, E. DAVEAU, G. GOUILLY, A. KAIRIS, R. TAVERNIER,
E. BERTIAUX, J. CROUZEVIALLE, P. DOUBLET, M. HARBLEY, L. JANROT,
P. VINSON, G. DESOUBRY, A. VAGNON et M. IWEINS.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 25 Mars 1924

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1923.

PARIS

IMPRIMERIES VIELLEMARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS DE FRANCS
Rue de la Glacière, 16

1924

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : 1, rue de la Banque, Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 25 Mars 1924

Rapport du Conseil d'Administration

Rapport des Commissaires

Résolutions de l'Assemblée

Comptes de l'exercice 1923

Imprimé par les soins de la Banque

Paris, le 25 Mars 1924

1

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 25 Mars 1924

MESSIEURS

Nous avons l'honneur de vous soumettre le compte-rendu de nos opérations, pendant l'exercice 1923.

Les bénéfices réalisés s'élèvent à Fr. 34.754.133,16, supérieurs de Fr. 2.465.228,63 à ceux de l'exercice précédent, et nous permettent de vous proposer la répartition d'un dividende de Fr. 70 par action.

Pour l'évaluation de notre portefeuille-titres, nous avons été conduits, cette année, à adapter la pratique généralement suivie aux nécessités de la situation. Il nous a semblé, en effet, que, dans la période d'instabilité actuelle, il convenait de ne pas se baser

uniquement sur les cours du mois de Décembre et de chercher à parer aux conséquences des fluctuations du marché.

Cette décision, conforme à l'esprit de prudence qui a toujours été de règle dans la gestion de votre Société, rencontrera, nous en sommes certains, votre approbation unanime.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas encore apporté de solution aux grands problèmes nés de la guerre.

En dépit d'une situation économique que révèlent comme satisfaisante les statistiques du commerce extérieur, les chiffres de notre activité agricole et industrielle — résultant en particulier de la reconstitution des Régions Libérées — et le rendement progressif des impôts, les changes étrangers se sont maintenus à un niveau élevé. Depuis la clôture de l'exercice, nous avons assisté à une action concertée contre notre devise qui a ému, à juste titre, les Pouvoirs Publics et l'Opinion.

Mesurant davantage à chaque oscillation brusque les dangers que pouvaient comporter le fléchissement du franc et la hausse correspondante du coût de la vie, le peuple français a fait face à la situation avec cet esprit de décision dont il a toujours fait preuve aux heures graves de son histoire. Dans un mouvement de quasi-unanimité, il a marqué sa volonté de soutenir l'adoption de toutes les mesures propres à assurer la défense de notre monnaie nationale.

Cette défense a été portée par le Gouvernement sur son vrai terrain : celui de l'équilibre de nos finances publiques.

Nous ne doutons pas que l'acceptation courageuse des mesures prises à cet effet, jointe au bel effort accompli déjà pour améliorer, par la production et l'épargne, la balance de notre Commerce extérieur, ne produise à brève échéance les résultats que nous sommes en droit d'attendre. Il est d'ailleurs permis d'espérer que les nouveaux sacrifices demandés aux contribuables ne seront que temporaires et qu'ils se trouveront allégés au fur et à mesure

des versements de l'Allemagne sur lesquels il sera plus que jamais nécessaire de se montrer exigeants.

Fidèles à des traditions qui remontent aux origines mêmes de notre Établissement, nous avons tenu à honneur de mettre au service de l'État, pour ses appels au Crédit Public, tous les moyens d'action dont nous pouvions disposer.

C'est ainsi que nous avons prêté notre concours le plus actif au placement des Bons de la Défense Nationale et aux deux émissions, réalisées par le Trésor en cours d'année, de Bons à 3, 6 et 10 ans. Les résultats que nous avons obtenus, à cette occasion, méritent d'être soulignés et constituent un brillant témoignage de l'activité déployée par nos services de placement.

La Banque a participé, dans le même esprit, aux opérations du *Crédit National* et aux différents emprunts effectués par les départements, les villes ou les groupements coopératifs en vue de poursuivre la reconstitution de nos régions dévastées : *Département de la Somme, Département de la Meuse, Ville de Reims, Groupement des Sociétés Coopératives approuvées du département de la Marne, Groupement des Sinistrés de l'Oise, Reconstruction Immobilière dans les quatre départements (Aisne, Ardennes, Marne, Oise), Groupement pour la reconstitution par l'Industrie Nationale de l'outillage sinistré, Reconstruction Immobilière dans le département de l'Aisne, Groupement pour la reconstitution immobilière dans les régions sinistrées.*

Mentionnons également la part prise au placement des obligations du *Gouvernement Général de l'Algérie*, des bons décennaux de la *Ville de Paris* et des obligations communales du *Crédit Foncier de France*.

A la suite de l'entente intervenue entre les Gouvernements français et belge au sujet de l'émission sur le marché de Paris d'un emprunt belge, nous avons pris la direction de cette opération, heureux de collaborer à un acte de solidarité vis-à-vis de la nation alliée qui mérite à tant de titres notre admiration et notre reconnaissance.

La Banque a répondu, d'autre part, en plein accord avec le Gouvernement français, à l'appel adressé par la Société des Nations, en vue d'aider l'Autriche dans son œuvre de restauration économique et financière.

En dehors des facilités de trésorerie que nous avons consenties aussi largement que possible et sous les formes les plus diverses, au Commerce et à l'Industrie, nous avons concouru à la réalisation de nombreuses opérations financières destinées à améliorer et à développer notre outillage national.

Dans cet ordre d'idées, nous avons ouvert nos guichets aux Compagnies de Chemins de fer et de Navigation pour les différentes émissions d'obligations et de bons auxquels elles ont procédé. Signalons notamment les emprunts de la *Compagnie du Chemin de fer du Nord*, de la *Compagnie des Chemins de fer du Midi*, de la *Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans*, de la *Compagnie des Chemins de fer de l'Est*, de la *Société des Services Contractuels des Messageries Maritimes*. Nous avons coopéré également aux augmentations de capital de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de la *Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur*.

De concert avec les producteurs et raffineurs français de pétrole ainsi qu'avec un certain nombre d'Établissements de la place, nous avons participé à la constitution d'un groupement national, destiné à recueillir, à la demande des Pouvoirs Publics, les apports de concessions qui pourraient revenir à la France à la suite de conventions diplomatiques.

En ce qui concerne les affaires industrielles nous citerons les opérations suivantes :

Industrie Métallurgique : Augmentations de capital de la *Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt*, de la *Société Anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est*, et de la *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques*.

Industrie Chimique : Concours donné à la fusion des *Établissements Kuhlmann* et de la *Compagnie Nationale de Matières Colorantes et de*

Produits Chimiques ; augmentation de capital de la *Compagnie Nouvelle des Ciments Portland du Boulonnais*.

Gaz et Électricité : Augmentations de capital de la *Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger*, de la *Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston*, de l'*Union d'Électricité*, de la *Société Industrielle des Téléphones*, de la *Société Électricité et Gaz du Nord*, de la *Société Électrique du Nord-Ouest*, de la *Société Havraise d'Énergie Électrique*, de la *Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice* ; Emprunt de la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité*. — Augmentations de capital de la *Compagnie Générale de Télégraphie sans fil*, de la *Compagnie Radio-Maritime* et constitution de la *Société de Radiophonie*.

Parmi les opérations diverses, nous relèverons : les augmentations de capital de la *Librairie Hachette*, de la *Compagnie Française de Réassurances Générales* et l'émission de Bons de l'*Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes*.

La période d'après-guerre a fait naître, presque partout, et principalement dans les grands centres urbains, de nouveaux problèmes concernant l'hygiène et l'habitation.

Pour aider à la solution de ces questions, nous nous sommes occupés de la constitution de la *Société d'Études de Travaux Urbains* dont l'objet est de négocier avec le Département de la Seine une convention relative à l'aménagement rationnel de la Banlieue Parisienne. De même, nous sommes intervenus dans la création de la *Régie Immobilière de la Ville de Paris* chargée d'entreprendre la construction, sur les terrains de la Ville, d'immeubles à loyers modérés. Nous avons coopéré, enfin, à la constitution de la *Société d'Études des Vals de Loire*, en vue de l'adduction des eaux des Vals de Loire à Paris.

Poursuivant la mise en valeur du Maroc, nous avons participé aux émissions d'Obligations de la *Société des Ports Marocains de Mèhédyakénitra et Rabat-Salé*, de la *Compagnie des Chemins de fer du Maroc* et à la création, comme suite aux travaux du Syndicat d'Études des Forces Hydrauliques, de la *Société d'Énergie Électrique au Maroc*.

Nous vous avons entretenus dans notre précédent rapport de l'arrangement intervenu pour la reprise du Service de la Dette Mexicaine. La convention signée en 1922 à New-York est entrée en vigueur au mois de Décembre dernier. Les provisions nécessaires viennent d'être constituées et la mise en paiement, conformément au plan de règlement, va pouvoir commencer à très bref délai.

D'accord avec l'Association Nationale des Porteurs de Valeurs Mobilières, la Banque s'est efforcée d'autre part de faire respecter les droits des obligataires français dans les emprunts du Gouvernement de l'Uruguay, de la Province de Buenos-Aires et de la Province de Santa-Fé, en vue d'obtenir le paiement des coupons et le Service de l'amortissement dans la monnaie la plus avantageuse que stipulent les contrats.

Nos Succursales ont contribué dans les bénéfices que nous vous avons annoncés, pour Frs 8.401.360,79, résultat supérieur de Frs 1.979.574 à celui du précédent exercice.

Parmi les principales opérations auxquelles a pris part la Succursale de Bruxelles, citons : *l'Emprunt Extérieur belge, le 3^e Emprunt à lots 5 % de la Fédération des Coopératives pour dommages de guerre; le placement des Bons de Caisse Ateliers de Constructions de Familleux, Phénix Works, Fonderies, Hauts Fourneaux et Mines de Musson, les augmentations de capital de la Manufacture de Biscuits " le Drapeau ", de l'Intercommunale Belge pour l'Électricité et de la Société d'Électricité du Nord de la Belgique.*

Les Succursales d'Amsterdam et de Genève ont continué à développer leur sphère d'activité et ont participé aux principales opérations financières réalisées dans leurs pays respectifs.

Ainsi que vous pourrez le constater par l'examen du compte de Profits et Pertes, nos frais généraux se sont notablement accrus au cours de cette année.

Cette élévation de nos dépenses est due en partie à l'extension de

nos Services de banque et surtout aux augmentations qu'à diverses reprises nous avons accordées à notre Personnel, en raison du coût de la vie. Dans les mêmes vues, nous avons apporté certaines améliorations à notre régime des retraites, assurés que vous approuverez pleinement ces mesures prises en faveur d'un Personnel dont nous sommes heureux de reconnaître la grande activité et le dévouement.

Les travaux de construction qui se poursuivent à votre Siège social sont en voie d'achèvement. Une grande partie des nouveaux locaux est déjà occupée par nos Services. Comme les années précédentes, nous vous demanderons de constituer une provision de Frs 2.000.000 pour l'amortissement de ces travaux.

Nous avons indiqué au début de ce rapport que le bénéfice net de l'exercice avait atteint.....Fr. 34.754.133,16

Nous vous proposons de le répartir de la manière suivante :

Il y a lieu de prélever d'abord 5 % pour la réserve légale, soit..... Fr.	1.737.706,65
Le dividende qui serait fixé à Frs 70 par action absorberait..... Fr.	28.000.000 »
auxquels s'ajouterait la part de 10 % revenant statutairement au Conseil d'Administration, soit..... Fr.	2.000.000 »
A ces divers prélèvements nous vous demandons d'ajouter une nouvelle provision de..... Fr.	2.000.000 »
pour le règlement des constructions en cours..... Fr.	33.737.706,65
Il restera dès lors une somme de..... Fr.	1.016.426,51
à ajouter au solde reporté du dernier exercice... Fr.	23.273.458,52
formant un total de..... Fr.	24.289.885,03
à reporter à nouveau.	

Il nous reste à vous rendre compte des modifications qui se sont produites dans le personnel de la Direction au cours de l'année 1923.

Nous avons nommé Directeurs-adjoints MM. RENARD et DE LA LONGUINIÈRE, précédemment Sous-Directeurs et M. CAUDRELIER, qui était attaché depuis quelques années à la Banque au titre d'Ingénieur-Conseil.

M. BALLEZ-BAZ, Sous-Directeur, a été désigné pour remplir, avec M. STOSKOPF, les fonctions de Chef du Contrôle.

Nous avons promu au poste de Sous-Directeur M. DACHER, précédemment Fondé de Pouvoirs.

Enfin, nous avons appelé aux fonctions de Fondés de Pouvoirs MM. VINSON, DESOUBRY, VAGNON et IWEINS, heureux de reconnaître ainsi les services qu'ils ont déjà rendus à notre Établissement.

M. CH. GUÉPIN ayant dû résigner ses fonctions dans le courant de l'année, nous avons appelé à siéger à sa place dans le Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam M^e J. BIERENS DE HAAN qui lui avait succédé également comme Directeur de l'importante Société Néerlandaise de Commerce.

La Commission des Réparations a désigné M. A. ATTHALIN, l'un de nos Directeurs, pour faire partie du Comité d'Experts constitué en vue de rechercher les moyens d'évaluer et de faire rentrer en Allemagne les capitaux évadés. C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu le choix de la Commission se porter sur notre distingué collaborateur.

Pour satisfaire aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, nous vous demandons de renouveler l'autorisation prévue par la loi pour les opérations qui auraient pu être faites avec notre Établissement par vos Administrateurs, soit en leur nom personnel, soit comme

Administrateurs d'autres Sociétés. Il n'a été fait, d'ailleurs, au cours du dernier exercice, que des opérations courantes avec les Sociétés dont quelques-uns de nos Administrateurs font également partie.

Le mandat de MM. ED. NOETZLIN, E. STERN et J. KULP vient à expiration cette année. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de M. TEYSSIER, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après la lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 1923.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des Comptes de l'Exercice 1923, ainsi que du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêté au 31 Décembre dernier.

Le total du Bilan qui vous est soumis se	
monte à	Fr. 2.228.267.396,98
contre	Fr. 1.804.978.662,34
l'an passé, et présente ainsi une augmentation de	Fr. <u>423.288.734,64</u>

c'est de beaucoup le chiffre le plus élevé atteint depuis la fondation de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les disponibilités immédiates s'élèvent à ..	Fr. <u>1.341.994.682,92</u>
--	-----------------------------

et sont comprises sous les rubriques suivantes :

1 ^o <i>Espèces en Caisse et à la Banque de France</i>	Fr.	170.785.945,42
2 ^o <i>Fonds disponibles dans les Banques en France et à l'Étranger</i>	Fr.	207.201.189,43
3 ^o <i>Portefeuille escomptable et Bons de la Défense Nationale</i>	Fr.	875.131.734,80
4 ^o <i>Reports</i>	Fr.	87.397.367,22
5 ^o <i>Coupons à encaisser</i>	Fr.	1.478.446,05
TOTAL ÉGAL	Fr.	<u>1.341.994.682,92</u>

L'importance de ce chiffre, qui représente plus de la moitié de la totalité du Bilan, ne vous échappera pas; il prouve la grande liquidité des ressources de votre Etablissement; le chiffre correspondant de l'Exercice précédent n'atteignait que..... Fr. 1.073.415.665,71

En outre, les *Comptes-Courants débiteurs*, qui s'élèvent à Fr. 546.002.936,75 contre Fr. 365.125.845,67 l'an dernier, seraient pour un montant important, d'une prompte réalisation.

Les *Opérations de Change à Terme garanties* . Fr. 21.600.000 » en diminution de Fr. 13.562.500 » représentent la part prise par la Banque dans les Opérations de Change faites pour faciliter des règlements à l'Étranger dans l'intérêt du Trésor français; ce compte d'ordre a sa contre-partie au Passif.

Les *Avances sur Garanties* figurent pour ... Fr. 24.357.026,61 en diminution de Fr. 8.542.700,19 sur le chiffre du précédent Exercice.

Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres*, dont le montant atteint..... Fr. 158.928.796,75 en augmentation de Fr. 2.403.399,06 sur les chiffres du Bilan précédent.

Ce portefeuille comprend une grande variété de valeurs : 24 Fonds

d'Etats différents et 405 natures d'Actions et d'Obligations de Sociétés diverses.

Comme les années précédentes, les titres ont été estimés d'après les cours au 31 Décembre, lorsque ces cours sont les plus bas du mois, ou d'après la moyenne des cours de Décembre lorsque cette moyenne est inférieure à la cote du 31 Décembre. Un certain nombre de ces Titres a d'ailleurs été porté à des prix inférieurs à ceux résultant de ces bases d'estimation, leur évaluation nous a paru faite avec la prudence habituelle.

Les devises ont été estimées au cours des Changes du 31 Décembre et souvent au-dessous.

Les *Participations Diverses*, sont portées pour..... Fr. 65.733.858,95 en diminution de..... Fr. 2.750.535,99 et comprennent 89 Affaires différentes.

Certains éléments de ces deux chapitres : *Portefeuille-Titres et Participations*, ont fait l'objet d'amortissements.

Les *Comptes Divers*..... Fr. 15.195.316,64 contre Fr. 25.827.632,67 l'an dernier, comprennent, outre les provisions versées à l'Administration de l'Enregistrement et qui sont à recouvrer lors du paiement du dividende, un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent, après amortissement, de..... Fr. 6.478.113,83 pour..... Fr. 19.870.902,47 en légère augmentation de Fr. 439.888,20 par suite de travaux exécutés dans les Succursales.

D'après une estimation récemment faite, ces immeubles auraient une valeur très supérieure à celle pour laquelle ils sont portés au Bilan.

Au *Passif*, en regard du *Capital* de Fr. 200 millions, les Réserves se montent à..... Fr. 163.920.351,31 et sont groupées sous les rubriques suivantes :

1 ^o Réserve Extraordinaire (Primes sur Actions émises en augmentation de Capital)..... Fr.	113.000.000 »
2 ^o Réserve Légale..... Fr.	15.247.085,84
augmentée de la somme de : Fr. 1.614.445,23 qui a été attribuée à ce compte par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 1923.	
3 ^o Fonds de Prévoyance (y compris la part revenant aux Administrateurs en Exercice)..... Fr.	12.399.806,95
ENSEMBLE..... Fr.	<u>140.646.892,79</u>
Il convient d'ajouter à ce chiffre le report à nouveau de l'Exercice précédent..... Fr.	23.273.458,52
TOTAL..... Fr.	<u>163.920.351,31</u>
En outre, votre Conseil vous proposera de doter la Réserve légale d'une somme de..... Fr.	
représentant 5 % du bénéfice net de l'Exercice 1923, et d'ajouter au report à nouveau une somme de. Fr.	1.737.706,65
	1.016.426,51
ce qui porterait l'ensemble des Réserves à Fr.	<u>166.674.484,47</u>

Les autres comptes du *Passif* comprennent les engagements de la Banque vis-à-vis des tiers. Vous noterez à ce sujet l'augmentation importante des *Comptes-Courants créditeurs*, qui ont passé de Fr. 1.189.938.019,25 à Fr. 1.599.505.935,80 soit une augmentation de..... Fr. 409.567.916,55. et des *Effets à Payer*..... Fr. 81.060.745,23 contre..... Fr. 66.981.367,50 en augmentation de..... Fr. 14.079.377,73.

Ces chiffres témoignent par eux-mêmes de l'activité déployée par la Direction de la Banque.

Les *Comptes Divers* se montent à Fr. 60.975.294,91

Ils contiennent des comptes d'ordre, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune des autres rubriques du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au Crédit de ce compte les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 12.274.947,38
contre Fr. 11.760.337,02 l'an dernier.

Les *Reports* Fr. 1.684.741,98
au lieu de Fr. 580.913,44.

Les *Fonds Publics, Actions et Obligations* .. Fr. 12.260.723,23
contre Fr. 5.755.800,28.

Les *Succursales*..... Fr. 8.401.360,79
au lieu de Fr. 6.421.786,79.

Comme vous pouvez le constater, l'accroissement de ces chapitres reflète le développement très important des Affaires de la Banque, seul le compte *Revenus du Portefeuille-Titres et Intérêts*. Fr. 30.359.957,90 laisse un bénéfice inférieur de Fr. 2.058.967,78 au produit de l'Exercice précédent.

Le total des *Profits* s'établit ainsi à..... Fr. 64.981.731,28
en augmentation de Fr. 8.043.968,07 sur le chiffre de 1922.

Au Débit, les *Frais Généraux* se montent à Fr. 26.358.169,17
en augmentation de Fr. 5.517.265,25 ; le grand développement des Affaires de la Banque nécessitant un personnel plus nombreux et par

voie de conséquence une annuité plus élevée en faveur de la Caisse de Prévoyance et des Retraites pour le Personnel. Quant à l'allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur à Paris et dans les Succursales, elle s'élève à..... Fr. 3.869.428,95

En résumé, le compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice net de..... Fr. 34.754.133,16 supérieur de Fr. 2.465.228,63 à celui de l'Exercice 1922.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice :

1 ^o A la Réserve Légale.....	Fr.	1.737.706,65
2 ^o Aux actions : Fr. 70 par titre, soit 14 % du Capital nominal.....	Fr.	28.000.000 »
3 ^o Au Conseil d'Administration.....	Fr.	2.000.000 »
4 ^o A la provision pour Constructions nouvelles	Fr.	2.000.000 »
ENSEMBLE.....	Fr.	<u>33.737.706,65</u>

Il resterait ainsi une somme de..... Fr. 1.016.426,51 qui viendrait s'ajouter au Solde reporté de l'Exercice 1922, et porterait le report à nouveau à.... Fr. 24.289.885,03

Vous jugerez par ces chiffres de la situation remarquablement forte de votre Société.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 1^{er} Mars 1924.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 25 MARS 1924

Première Résolution.

L'Assemblée Générale,

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1923, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à 70 francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 5 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée Générale élit :

MM. Ed. NOETZLIN, Administrateur.

E. STERN, —

J. KULP, —

Troisième Résolution.

L'Assemblée Générale élit :

M. G. TEYSSIER, Censeur.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée Générale,

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1924, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

**COMPTES
de l'Exercice 1923**

ACTIF		PASSIF	
ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Capital	100.000,00	Capital	100.000,00
Reserves	100.000,00	Reserves	100.000,00
Autres	100.000,00	Autres	100.000,00
Total	300.000,00	Total	300.000,00

BILAN GÉNÉRAL au 31 DÉCEMBRE 1923

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCESSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque de France Fr	153.336.485,33	17.449.460,09	170.785.945,42
Fonds disponibles dans les			
{ Banques en France et à l'Étranger.	81.966.602,63	95.137.665,21	177.104.267,84
{ Succursales	30.096.921,59	» »	30.096.921,59
Portefeuille-Effets.			
{ France et Bons de la Défense Nationale	742.631.797,59	10.094.196,63	752.725.994,22
{ Étranger	32.915.457,68	89.490.282,90	122.405.740,58
Reports	35.517.066,40	51.880.300,82	87.397.367,22
Portefeuille-Titres	142.662.591,89	16.266.204,86	158.928.796,75
Participations diverses	61.608.302,60	4.125.556,35	65.733.858,95
Avances sur garanties	21.255.442,84	3.101.583,77	24.357.026,61
Succursales			
{ Comptes fixes	8.000.000 »	» »	34.583.875,89
{ Comptes-courants	» »	26.583.875,89	
Comptes-courants débiteurs	302.296.616,99	243.706.319,76	546.002.936,75
Coupons à encaisser	1.098.435,64	380.010,41	1.478.446,05
Opérations de change à terme garanties	21.600.000 »	» »	21.600.000 »
Comptes divers	14.778.229,74	417.086,90	15.195.316,64
Immeubles de la Société Fr. 21.107.766,30			
A déduire amortissements	6.478.113,83		
	14.629.652,47	5.241.250 »	19.870.902,47
Fr.	1.664.393.603,39	563.873.793,59	2.228.267.396,98

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCESSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social	200.000.000 »	» »	200.000.000 »
Réserve extraordinaire	113.000.000 »	» »	113.000.000 »
(Primes sur Actions émises en augmentation de Capital).			
Réserve légale	15.247.085,84	» »	15.247.085,84
Fonds de Prévoyance			
{ Appartenant aux Actionnaires	12.147.565,85	» »	12.399.806,95
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice	252.241,10	» »	
Effets à payer	60.883.997,47	20.176.747,76	81.060.745,23
Succursales.			
{ Comptes fixes	» »	8.000.000 »	64.661.127,82
{ Comptes-courants	17.138.971,83	39.522.155,99	
Comptes-courants créditeurs	1.119.178.806,38	480.327.129,42	1.599.505.935,80
Dotation en faveur du personnel (compte ancien).	1.789.808,75	» »	1.789.808,75
Opérations de change à terme garanties	21.600.000 »	» »	21.600.000 »
Comptes divers	53.528.895,28	7.446.399,63	60.975.294,91
Profits et Pertes. — Report de l'Exercice 1922.	23.273.458,52	» »	23.273.458,52
Profits et Pertes. — Exercice 1923	26.352.772,37	8.401.360,79	34.754.133,16
Fr.	1.664.393.603,39	563.873.793,59	2.228.267.396,98

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1923)

DOIT

AVOIR

	I				
Abonnement au timbre, impôts et contributions		Fr.	1.873.920,63	Commissions de Banque.....	Fr. 12.274.947,38
	II			Revenus du Portefeuille-titres et intérêts.....	30.359.957,90
Appointements, gratifications et frais de bureaux.....			19.256.783,56	Reports.....	1.684.741,98
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.....			2.755.122,87	Fonds publics, Actions et Obligations.....	12.260.723,23
	III			Bénéfice net des Succursales.....	8.401.360,79
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.....			1.392.357,41		
	IV				
Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel.....			965.784,70		
	V				
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</small>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			100.000 »		
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....			14.200 »		
	VI				
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur (Paris et Succursales).....			3.869.428,95		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....			34.754.133,16		
		Fr.	64.981.731,28	Fr.	64.981.731,28

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1923	Fr.	34.754.133,16
Réserve légale.....		1.737.706,65
	Fr.	33.016.426,51
SOLDE reporté de l'Exercice 1922.....		23.273.458,52
	Fr.	56.289.885,03
A répartir :		
Aux Actionnaires { Intérêts à 5 %	Fr.	10.000.000 »
{ Dividende complémentaire: 90 % sur Fr. 20.000.000 ..	Fr.	18.000.000 »
Ensemble soixante-dix francs par Action sur les 400.000 Actions	Fr.	28.000.000 »
Au Conseil d'Administration : 10 % sur Fr. 20.000.000,	Fr.	2.000.000 »
	Fr.	30.000.000 »
Provision pour Constructions nouvelles.....	Fr.	2.000.000 »
		32.000.000 »
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1924.....	Fr.	24.289.885,03

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES ET AGENCE

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM

MM. E. D. VAN WALRÉE.
M. P. VOÛTE, JUNIOR.
J. BIERENS DE HAAN.

BRUXELLES

MM. JULES JADOT.
A. CALLENS.
L. VAN DE PUT.
H. de TRAUX de WARDIN.

GENÈVE . . .

MM. A. CHENEVIÈRE.
G. PICTET.
A. ROCH.
E. SAUTTER.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. M. H. GODSCHALK.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. L. E. VOORZANGER.
H. A. EISMA.
H. CORSIN.

Agence de Rotterdam :

DIRECTEUR M. D. J. TIJSSENS.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. G. KOUWENAAR.
L. GREVENGOED.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR GÉNÉRAL M. H. URBAN.
DIRECTEUR M. J. MOISE.
SOUS-DIRECTEURS . . { MM. ROBERT DE BAUER.
A. ORTMANS.
E. BASTADY.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. L. ARTAN de SAINT MARTIN.
F. HERBO.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR M. E. VIDOUDEZ.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. A. BOURU.
E. HONEGGER.
H. FLAMAND.
F. JACQUEMOUD.

